



Accident sous alcoolémie

Par **Damien59950**, le **04/01/2019** à **13:42**

Bonjour,rnrnEn décembre dernier, je rentrais de boîte en Belgique, sur autoroute, à 90km/h quand un véhicule m'a foncé dedans à haute vitesse à l'arrière de mon véhicule. Mon véhicule a percuté les rembarde de sécurité a plusieurs reprises avant de s'arrêter, ma voiture est épave.rnrnLa police est intervenu quelques minutes après, la personne était sous alcool et surement drogue, pour ma part j'avais un taux de 0.41mg/l, donc positif.rnrnN'étant entièrement pas a l'origine de cet accident, ai-je une chance d'obtenir quelque chose de mon assurance ?rnSachant que mon taux d'alcoolémie n'influe en rien sur les causes de l'accident.rnrnMerci pour votre aide!

Par **chaber**, le **04/01/2019** à **15:19**

bonjourrnrn[citation]pour ma part j'avais un taux de 0.41mg/l, donc positif.rn[/citation]Dans un tel cas, seule peut jouer la Responsabilité de votre contrat, notamment pour les barrières de sécurité. Votre assureur n'interviendra pas pour les autres garanties de votre contrat (tous risques, protection juridique ...).rnrnIl faudra en faire votre affaire personnelle tant pour obtenir le constat de police (par avocat) que pour réclamer vos dommages auprès du responsable.